



Bien gérer son patrimoine en 2025, c'est anticiper, structurer et transmettre

Une bonne gestion de patrimoine ne se résume pas à faire fructifier son épargne.

Elle repose sur une approche globale et exclusive qui intègre la **protection de la famille**, la **stratégie de transmission**, l'**optimisation fiscale**, des **placements performants**, une structuration juridique et l'anticipation des risques.

Notre équipe de conseillers en gestion de patrimoine indépendants vous accompagne pour bâtir une stratégie personnalisée et cohérente avec vos objectifs de vie.

Que vous soyez chef d'entreprise, héritier, expatrié ou jeune investisseur, nous vous guidons avec clarté.

[Faire mon bilan patrimonial](#)

Votre patrimoine mérite une stratégie claire et durable

Chez Azalée Patrimoine, nous vous aidons à construire un avenir financier solide grâce à une approche personnalisée et des solutions adaptées à vos besoins spécifiques.

- ✓ Optimisation fiscale
- ✓ Protection de la famille
- ✓ Transmission sereine

Votre 1er
Diagnostic
offert

En quelques mots : comprendre la gestion de patrimoine

La gestion de patrimoine = structurer, valoriser et transmettre un ensemble de biens (immobilier, placements financiers, liquidités, entreprise, objets de valeur).

Consulter un **conseiller en gestion de patrimoine indépendant** permet de prendre des décisions éclairées en intégrant les aspects fiscaux, juridiques, financiers et familiaux.

Le bilan patrimonial = point de départ pour une stratégie personnalisée :

- Inventorier les actifs/passifs
- Analyser la situation financière et fiscale
- Identifier les leviers d'optimisation patrimoniale
- Proposer un **plan d'action clair, chiffré et évolutif**

Chez Azalée Patrimoine, nous vous accompagnons pour :

- Faire fructifier le patrimoine durablement avec des solutions sur mesure
- protéger votre famille grâce à des dispositifs juridiques adaptés
- réduire votre fiscalité et préparer la transmission dans les meilleures conditions



Notre approche repose sur la clarté, la pédagogie et l'indépendance. L'objectif : transformer le patrimoine en levier de sérénité et de performance sur le long terme.

Définition de la gestion de patrimoine

La gestion de patrimoine est une discipline transversale qui consiste à **analyser, organiser, valoriser et transmettre** l'ensemble des actifs d'une personne ou d'une entreprise — qu'ils soient immobiliers, financiers, professionnels ou familiaux — en tenant compte de leurs objectifs personnels, fiscaux et successoraux.

Contrairement à une idée reçue, le métier de conseiller en gestion de patrimoine (CGP) n'est pas réglementé en tant que tel, mais il regroupe plusieurs statuts professionnels encadrés par la loi, chacun répondant à des compétences spécifiques :

IAS (Intermédiaire en Assurance)

habilité à conseiller et distribuer des produits d'[assurance-vie](#), de [prévoyance](#) ou de [retraite](#).

IOBSP (Intermédiaire en Opérations de Banque et Services de Paiement)

compétent pour accompagner le financement de projets (crédits immobiliers, crédits professionnels, refinancement...).

CIF (Conseiller en Investissements Financiers)

autorisé à proposer des placements financiers ([OPCVM](#), [SCPI](#), [produits structurés](#), [private equity](#)...) dans le cadre d'un conseil indépendant.

CJA (Conseiller en Juridique Accessoire)

peut apporter un conseil d'ordre juridique en lien direct avec la gestion de patrimoine ([structuration](#), [transmission](#), [fiscalité patrimoniale](#)).

En pratique, un CGP expérimenté combine souvent plusieurs de ces statuts pour offrir une vision globale et cohérente de la situation de ses clients.

Son rôle est avant tout d'accompagner, de conseiller et d'anticiper, en s'appuyant sur une approche personnalisée qui intègre :

- la [fiscalité](#),
- la [protection de la famille](#),
- la [stratégie d'investissement](#),
- la [préparation de la retraite](#),
- et la [transmission du patrimoine](#)

En résumé :

la gestion de patrimoine, c'est l'art de faire dialoguer le juridique, le fiscal et le financier pour créer de la valeur et de la sérénité sur le long terme.

Pourquoi faire appel à un conseiller en gestion de patrimoine indépendant ?

Un CGP est votre copilote pour prendre les bonnes décisions patrimoniales. Il apporte une **vision à 360°** sur votre situation, en prenant en compte vos revenus, votre patrimoine immobilier et financier, votre environnement fiscal, familial et professionnel.



L'audit patrimonial : la base de toute stratégie

Notre accompagnement commence par un audit patrimonial gratuit. Ce diagnostic complet permet de dresser une cartographie de vos actifs et passifs, d'analyser votre situation juridique et fiscale, puis de construire un plan d'action réaliste et optimisé.

Étapes de l'audit patrimonial



Audit patrimonial gratuit

Nos expertises pour structurer et valoriser votre patrimoine



Succession & héritage

Préparez la transmission de votre patrimoine tout en limitant les droits de succession. Azalée Patrimoine vous accompagne pour anticiper, organiser et optimiser votre succession grâce à des outils juridiques et fiscaux éprouvés.



Donation à titre gratuit

Profitez des abattements renouvelables tous les 15 ans pour transmettre sans fiscalité excessive. Nous vous aidons à choisir le bon moment, les bons bénéficiaires et le bon montage (pleine propriété, nue-propriété, démembrement).



Donation à titre onéreux

Rééquilibrer une succession, compensez des déséquilibres familiaux ou financez un projet avec des dispositifs fiscaux adaptés.



Transmission de patrimoine

Nous mettons en œuvre les meilleures solutions (assurance-vie, SCI, pacte Dutreil, démembrement, holding patrimoniale) pour vous permettre de transmettre dans la sérénité et en toute sécurité.



Protection de la famille

Anticipez les aléas de la vie : décès, divorce, incapacité. Nos solutions couvrent la clause bénéficiaire sur-mesure, le mandat de protection future, le choix du régime matrimonial.



Bilan patrimonial

Un état des lieux personnalisé et confidentiel, base indispensable pour toute stratégie de croissance ou de transmission.



Conseils patrimoniaux sur-mesure

Dirigeants, professions libérales, héritiers : chaque profil mérite une stratégie ajustée et évolutive. Nos conseils intègrent vos objectifs, vos contraintes et votre horizon.



Patrimoines complexes

Indivision, expatriation, fiscalité internationale, résidences multiples : nos experts vous guident sur des montages adaptés et conformes à la réglementation.



Financement patrimonial

Utilisez l'effet de levier du crédit pour développer votre patrimoine : crédit lombard, OBO, financement locatif ou refinancement.



Produits structurés & alternatifs

Accédez à des placements sur-mesure : produits structurés, private equity, ETF, capital-investissement, énergies renouvelables.



Fiscalité et expatriation

Nous accompagnons aussi les non-résidents dans leur structuration patrimoniale en tenant compte des conventions fiscales internationales.

Je prends rdv

Cas concrets de stratégies patrimoniales

La gestion de patrimoine et la transmission nécessitent des solutions sur-mesure, adaptées à vos objectifs, à l'âge de vos bénéficiaires et à vos contraintes fiscales. Voici trois profils représentatifs pour illustrer comment structurer efficacement une stratégie patrimoniale pour les familles françaises d'aujourd'hui.

Sophie, 45 ans, 2 enfants

Sophie souhaite protéger ses enfants en cas de décès.

Mise en œuvre :

- Prévoyance décès pour générer un capital destiné aux droits de succession
- Assurance-vie
- Contrat de capitalisation démembré
- Testament
- Mandat de protection future



Jean, 60 ans, chef d'entreprise

Jean souhaite transmettre son entreprise.

Mise en œuvre :

- Holding patrimoniale
- Donation-partage
- Pacte Dutreil
- Assurance-vie

Marie et Paul, 70 ans

Marie et Paul souhaitent alléger leur IFI et préparer leur succession.

Mise en œuvre :

- Démembrement croisé
- Contrat de capitalisation
- Donation transgénérationnelle



Sophie, 45 ans

Protection familiale et succession

- 2 enfants à protéger
- Optimisation fiscale
- Sécurisation du patrimoine

Jean, 60 ans

Transmission d'entreprise

- Chef d'entreprise
- Continuité de l'activité
- Optimisation des droits

Marie & Paul, 70 ans

Optimisation IFI et succession

- Réduction fiscale
- Transmission intergénérationnelle
- Préservation du capital

Ces trois situations illustrent parfaitement la diversité des approches patrimoniales selon les cycles de vie. Sophie, en pleine activité professionnelle, privilégie la protection et la sécurisation. Jean, approchant de la retraite, se concentre sur la transmission de son outil de travail. Enfin, Marie et Paul optimisent leur fiscalité tout en préparant l'avenir de leurs descendants.

Chaque stratégie combine plusieurs outils juridiques et fiscaux pour maximiser l'efficacité de la transmission.

Je contacte un expert pour analyser ma situation

Simuler pour mieux décider

Nos simulateurs patrimoniaux vous permettent de visualiser :



Vos droits de succession



L'évolution de votre patrimoine sur
10 à 30 ans



Les gains potentiels d'une
optimisation fiscale ou
successoriale



Bientôt disponible en ligne : simulateur succession, tableau de bord patrimonial, simulateur d'IFI, comparatif assurance-vie vs capitalisation.

Pourquoi choisir Azalée Patrimoine ?

✓ Approche sur-mesure, humaine, transparente

✓ Accompagnement à long terme, révisions annuelles

✓ Honoraires clairs, sans surprise, adaptés à votre profil

✓ Accès à des solutions d'investissement sélectionnées selon des critères ESG, performance et stabilité

✓ CGP diplômés, certifiés CIF/IAS, sous assurance RCP

✓ Un **Family Office** dédié à la gestion de vos investissements immobiliers, pour un suivi optimal

Qui sont les autres professionnels qui vous conseillent sur votre patrimoine ?

La gestion de patrimoine ne se fait pas en vase clos.

Pour vous offrir un accompagnement complet et cohérent, le conseiller en gestion de patrimoine collabore étroitement avec d'autres professionnels du droit, de la finance et de l'immobilier.



Le notaire

Le notaire rédige, valide et authentifie les actes juridiques : achat immobilier, succession, donation, contrat de mariage, création de société civile. Il garantit la sécurité juridique des opérations et veille à l'application correcte du droit de la famille et des successions.



L'expert-comptable

Rôle principal : Il assure la tenue et la conformité de la comptabilité d'une entreprise.

Expertise : Indispensable pour les dirigeants et les professions libérales, il aide à optimiser la rémunération, anticiper la fiscalité et préparer la cession ou la transmission d'entreprise.

Collaboration : Il travaille en synergie avec le CGP pour élaborer des stratégies financières et patrimoniales cohérentes.



L'avocat

Rôle principal : Il apporte un conseil juridique et fiscal sur des sujets complexes ou stratégiques.

Spécialisations :

- **L'avocat fiscaliste** : il se concentre sur l'optimisation et la sécurisation des opérations fiscales (donations, successions, plus-values, expatriation).
- **L'avocat en droit des affaires** : il intervient dans la structuration d'entreprises, la cession d'entreprise ou l'accompagnement de transmissions familiales.

Collaboration : Son partenariat avec le CGP garantit la cohérence juridique et fiscale de la stratégie patrimoniale du client.



Le courtier en crédit

Rôle principal : Il accompagne les particuliers et les investisseurs dans la recherche et le financement de leurs biens immobiliers.

Fonction : Il optimise les conditions de prêt (taux, durée, garanties) et aide à structurer des investissements immobiliers rentables et fiscalement intelligents.

Collaboration : Son rôle complète celui du CGP en connectant les projets immobiliers à la stratégie patrimoniale globale.

Une synergie au service de votre patrimoine

Le conseiller en gestion de patrimoine (CGP) joue le rôle de "chef d'orchestre" en coordonnant ces différents experts. Il assure la cohérence globale, gère les interventions et garantit que chaque décision sert les intérêts du client sur le long terme.

Cette collaboration entre notaire, avocat, expert-comptable et courtier forme le socle d'une **stratégie patrimoniale complète et sécurisée**.

Le client au centre



Pourquoi faire appel à Azalée Patrimoine pour gérer votre patrimoine ?

Choisir Azalée Patrimoine, c'est bénéficier d'un accompagnement global, indépendant et sur-mesure.

Notre mission : vous aider à structurer, optimiser et transmettre votre patrimoine dans les meilleures conditions, en plaçant vos objectifs de vie au centre de nos décisions.

Une expertise indépendante et certifiée

Nos conseillers en gestion de patrimoine détiennent plusieurs statuts réglementés (**CIF, IAS, IOBSP**) et sont inscrits à l'**ORIAS**. Cette indépendance leur permet de sélectionner les solutions du marché les plus pertinentes, sans biais commercial.



Une approche personnalisée et humaine

Notre processus démarre par un audit patrimonial approfondi pour comprendre vos besoins, vos horizons d'investissement et votre appétence au risque. Nos recommandations sont pédagogiques et adaptées à chaque profil : investisseur, dirigeant, couple ou retraité.



Des stratégies performantes et durables

Nous combinons différents leviers (**fiscal, financier** (placements), **juridique et immobilier**) pour construire une stratégie globale axée sur : **réduction d'impôt**, diversification, épargne long terme, **transmission** et protection de la famille. Nos solutions privilégient la performance durable, la sécurité et la transparence.



Une relation de confiance sur le long terme

La gestion de patrimoine est un parcours de vie.

Nous vous accompagnons sur le long terme avec un suivi structuré annuel, une révision de vos investissements, une adaptation aux évolutions fiscales et réglementaires, et une mise à jour de votre stratégie en fonction de vos projets.

Chaque client dispose d'un interlocuteur dédié et d'un tableau de bord patrimonial pour une gestion claire de ses actifs financiers.

Notre **Family Officer immobilier** coordonne les relations avec les agences immobilières, notaires, comptables et services fiscaux pour la gestion administrative de votre patrimoine immobilier.



Un engagement éthique et responsable

Azalée Patrimoine intègre dans sa démarche les critères **ESG (Environnement, Social, Gouvernance)**. Nous privilégions des investissements responsables, transparents et alignés avec vos valeurs, sans compromis sur la performance.



En résumé

- ✓ Un cabinet indépendant et certifié
- ✓ Une vision 360° du patrimoine : fiscal, juridique, immobilier, financier
- ✓ Une stratégie sur-mesure pour chaque profil
- ✓ Un accompagnement durable et humain
- ✓ Des valeurs fortes : transparence, pédagogie, responsabilité

Faire appel à Azalée Patrimoine, c'est choisir la rigueur d'un expert et la proximité d'un partenaire de confiance.

FAQ Gestion de patrimoine

Quel est le bon moment pour faire un audit patrimonial ?

Dès que vous changez de situation familiale, professionnelle ou patrimoniale.

Quelle est la différence entre CGP et gestionnaire de fortune ?

Le CGP vous accompagne globalement. Le gestionnaire de fortune intervient à partir de 5-10 M€ de patrimoine.

Quel est la différence entre CGP et un Family Officer ?

Le CGP accompagne un client pour diagnostiquer sa situation, optimiser sa fiscalité et mettre en place des placements (assurance-vie, PER, SCPI...), retraite/succession, avec une rémunération en honoraires et/ou rétrocommissions sur un périmètre financier et immobilier.

Le Family Officer est un chef d'orchestre global (gouvernance familiale, consolidation multi-banques/actifs, coordination banques-notaires-avocats, reporting), rémunéré principalement à l'honoraire, sans distribution de produits et avec un ticket d'entrée plus élevé.

L'accompagnement est-il payant ?

L'audit patrimonial est offert dès 25 000 € d'investissement. Nos frais sont toujours expliqués, chiffrés et validés avec vous.

Travaillez-vous avec des expatriés ?

Oui. Nous conseillons aussi les non-résidents et accompagnons les transmissions transfrontalières.

Aller plus loin avec Azalée Patrimoine

 Placements financiers

 Fiscalité du patrimoine

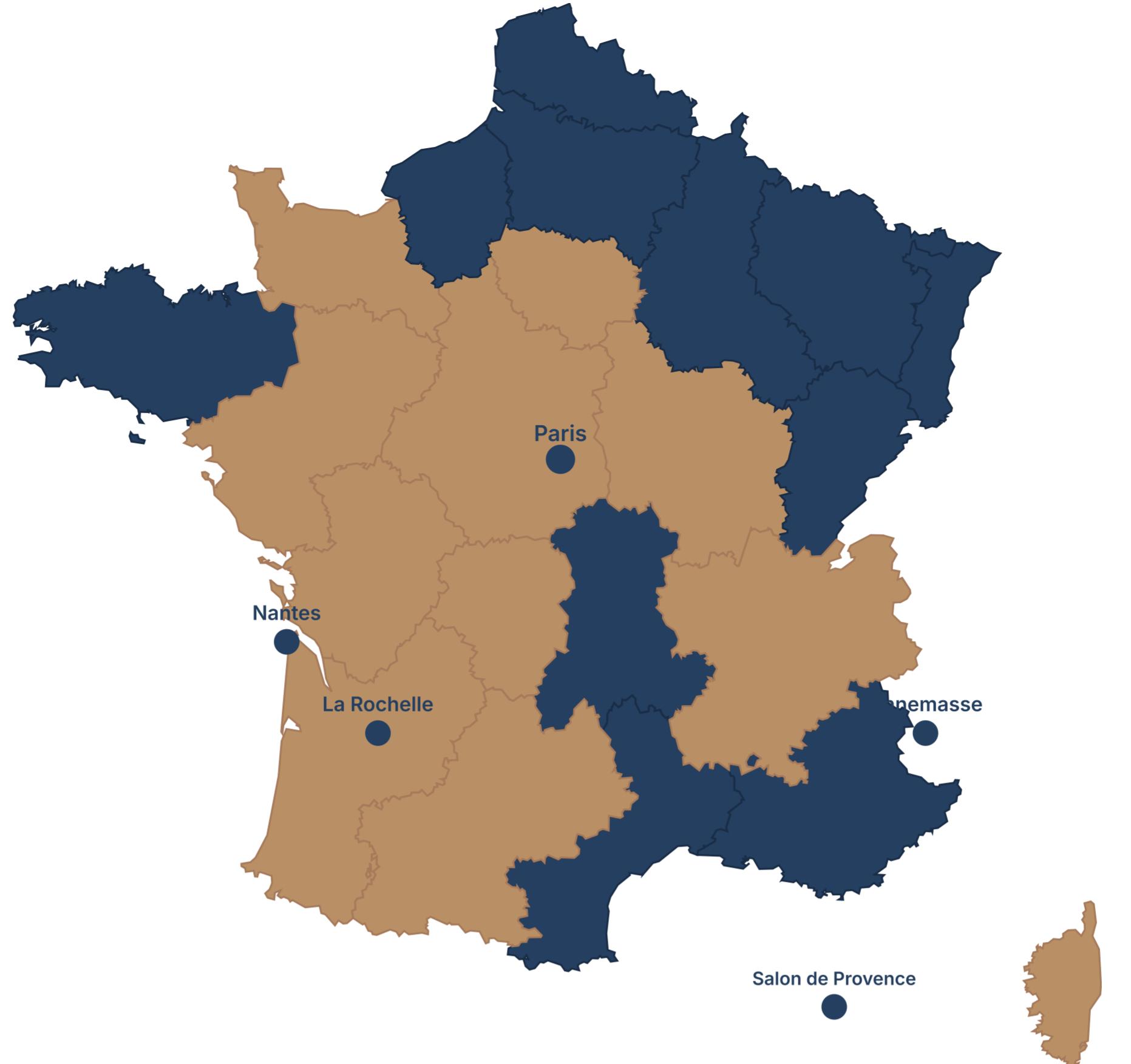
 Immobilier & SCPI

 Retraite

 Simulateurs

 Qui sommes-nous ?

Rencontrer un conseiller en gestion de patrimoine



[Rencontrer un conseiller en gestion de patrimoine à Paris](#)

[Rencontrer un conseiller en gestion de patrimoine à Lille](#)

[Rencontrer un conseiller en gestion de patrimoine à Nantes](#)

[Rencontrer un conseiller en gestion de patrimoine à La Rochelle](#)

[Rencontrer un conseiller en gestion de patrimoine à Salon de Provence](#)

[Rencontrer un conseiller en gestion de patrimoine à Annemasse](#)

Contactez-nous

106 Rue de Richelieu
75002 Paris
contact@azalee-patrimoine.fr
01 53 45 85 00

[Prendre rendez-vous](#)

Nos services

Conseil en gestion de patrimoine
Optimisation fiscale
Investissement immobilier
Placements financiers
Transmission de patrimoine

Outils

Calculateur d'impôts
Calculs financiers
Assurance-vie vs PER

Mentions légales

Azalée Patrimoine
SASU au capital de 8 000 €
106 rue de Richelieu, 75002 Paris
SIREN 790 419 949 – RCS Paris
TVA intracommunautaire : FR90790419949
Inscrite à l'ORIAS n° 13001775
(www.orias.fr) en qualité d'intermédiaire en assurance, banque et finance.
Adhérente à l'ANACOFI-CIF (92 rue d'Amsterdam, 75009 Paris) et à l'ANACOFI-Courtage (90 rue d'Amsterdam, 75009 Paris).
Soumise au contrôle de l'ACPR (4 place de Budapest, 75436 Paris Cedex 09).